

20241213 Rue89 Lyon

<https://www.rue89lyon.fr/2024/12/13/tribunal-administratif-lyon-annule-oqtf-kele-jeune-migrant-modele-integration/>

Le tribunal administratif de Lyon annule l'OQTF de Kélé, jeune migrant « modèle d'intégration »

Vendredi 13 décembre, le tribunal administratif de Lyon a annulé l'OQTF de Kéletigui Sylla, dit « Kélé », un jeune guinéen arrivé dans la métropole il y a dix ans. Un soulagement pour le jeune homme et son important groupe de soutiens.

Rue89Lyon



Arrivé en France à l'âge de 14 ans, Kéletigui Sylla surnommé Kélé, vit à Lyon depuis 10 ans. Depuis le 11 mars il est sous le coup d'une seconde Obligation de quitter le territoire français (OQTF) ©Laury Caplat/Rue89LyonPhoto : ©Laury Caplat/Rue89Lyon

Voilà un beau cadeau de Noël... Ce vendredi 13 décembre, le tribunal administratif de Lyon a annulé l'OQTF qui vise Kéletigui Sylla, surnommé « Kélé », depuis le 11 mars. La justice demande à la préfecture du Rhône de lui délivrer un titre de séjour provisoire dans les deux semaines et de réviser son dossier dans les quatre mois.

« C'est une belle victoire qui va permettre à Kélé de respirer et de vivre sans la peur de l'arrestation et de l'expulsion », témoignent ses soutiens. Arrivé en France, le jeune homme de 25 ans, d'origine guinéenne, a pu compter sur un important collectif de soutiens et sur le Réseau éducation sans frontières 69 dans cette lutte de longue date.

Depuis dix ans, il tente d'obtenir un titre de séjour pour mener à bien ses études et travailler. En vain pour l'instant. [Comme nous vous l'expliquons dans son portrait](#), la police aux frontières a remis en cause son état civil, à la suite de la découverte d'un faux passeport en 2014. Un document que Kélé n'avait pas sur lui, expliquent ses soutiens. Pour eux, cette découverte était surtout un « prétexte » pour le renvoyer dans son pays natal.

À lire aussi sur Rue89Lyon

[À Lyon, Kélé, un « modèle d'intégration » menacé d'expulsion](#)

Un « modèle d'intégration » pas sorti d'affaire

Chanteur dans la chorale « Les Chant'Sans Pap'Yé », comédien au sein de la « Compagnie Waninga »... Kélé a su faire son trou à Lyon. Pour preuve : le 25 mars dernier, une lettre pour

demander sa régularisation, signée par 44 personnalités issues de la culture, a été adressée à la préfète du Rhône. Une [pétition](#) de soutien a aussi récolté plus de 6 000 signatures. Le 2 décembre, il a finalement obtenu [une audience au tribunal administratif](#).

Décrit par ses amis comme un « modèle d'intégration », Kélé n'est cependant pas sorti d'affaire. La préfecture peut encore faire appel de la décision du tribunal. Son dossier va aussi être examiné une nouvelle fois, après deux refus depuis 2014.

Dix ans après la fin de son périple et son arrivée en France, le jeune homme se retrouve, une nouvelle fois, à la case départ. Mais ses soutiens gardent espoir : « Tout n'est pas complètement terminé, mais nous sommes sur la bonne voie ! », se réjouissent-ils dans un communiqué.

Une raison d'y croire ? Le cas de Mamadou Sow. Fin octobre, le tribunal administratif avait annulé l'OQTF de ce jeune papa guinéen. La préfecture n'avait pas fait appel de cette décision. Ce jeudi 12 décembre, il a enfin pu récupérer le récépissé de sa carte de séjour provisoire auprès des services de l'Etat.

À lire aussi sur Rue89Lyon

[*« Je suis pris pour un criminel » : Mamadou, jeune papa visé par une OQTF*](#)